



Mairie de SERMAMAGNY  
90300

Tél. : 03.84.29.21.37  
Fax. : 03.84.29.14.05

## AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

### Du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire de Sermamagny, Philippe CHALLANT vous informe de la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune à compter du lundi 17 septembre 2018 au Jeudi 18 Octobre 2018 inclus.

Le dossier porte sur la création de secteurs Nt, NLt et At en zones A et N du PLU, dans lesquels il sera possible d'autoriser les installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, et notamment les antennes relais de téléphonie mobile.

Le projet de modification, comprenant l'exposé de ses motifs, est mis à disposition du public à la mairie de Sermamagny et est consultable sur le site de la commune à l'adresse suivante : [www.sermamagny.fr](http://www.sermamagny.fr)

Les observations du public peuvent être consignées sur place dans le registre mis à disposition, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie ou transmises par voie électronique au plus tard le 18 Octobre 2018 à l'adresse courriel suivante : [mairiedesermamagny@wanadoo.fr](mailto:mairiedesermamagny@wanadoo.fr)

Un courrier peut également être adressé à Monsieur le Maire de Sermamagny à l'adresse suivante : Mairie – 33 Grande rue 90300 Sermamagny.

Philippe CHALLANT, Maire de Sermamagny